



Évaluation du verre lors de la livraison

Vous pouvez utiliser ce document pour évaluer tous les produits qui sont fabriqués en verre et livrés par Tuinmaximaal. C'est une directive, qui vous aide lors de l'évaluation de la qualité visuelle du verre. Les exigences et les méthodes sont déduites en grande partie des normes de produits européennes. Il n'y a que quelques aspects visuels traités et c'est purement à titre indicatif. Pour une évaluation officielle, il faut toujours utiliser la norme applicable au produit concernée. Cette directive d'évaluation envisage surtout à évaluer d'avance si une réclamation est fondée. De cette manière, des pertes de temps, de l'irritation et des frais concernant des réclamations non fondées relatives à la garantie sont évités lors de la réception de vérandas.

Cette évaluation est basée en grande partie sur la norme prescrite par le Kenniscentrum Glas. Le contrôle final à chaud sur le verre fourni par Tuinmaximaal sera toujours effectué par un évaluateur de Tuinmaximaal agréé à cette fin.

Différence de couleur

Le verre a toujours une couleur déterminée. Cette couleur dépend de l'épaisseur du verre, des feuilles utilisées et des revêtements éventuels. En utilisant différents types et/ou compositions de verre, des différences mutuelles de couleur peuvent apparaître. Ces différences de couleur sont inévitables.

Interférence (taches de couleur)

On voit parfois des taches huileuses dans le verre ou le reflet du verre. Si on appuie sur le verre et que les taches se déplacent, il s'agit alors d'une interférence. L'interférence est un phénomène physique et non un vice dans le produit.

Anisotropie (verre durci)

Lorsque les caractéristiques d'un matériau ne sont pas les mêmes dans chaque direction, un matériau est appelé anisotrope. La notion peut se rapporter aux caractéristiques physiques ou mécaniques du matériau. Si les caractéristiques ne dépendent pas d'une direction, le matériau est appelé isotrope. L'anisotropie n'est pas un défaut, mais un effet visible.

Rouleau

Le rouleau est une distorsion optique courante qui s'étend perpendiculairement à la longueur du verre. Il s'agit d'une distorsion causée par le processus de durcissement et elle est parfaitement normale. Le rouleau est plus facilement reconnaissable quand on regarde le verre par réflexion d'images droites. Des objets qui sont droits dans la réalité vont onduler ou même sauter quand on les regarde à travers le verre. Cette distorsion peut être plus visible aux extrémités du verre.

Autres

Chez Tuinmaximaal, toutes les demandes sont évaluées de la manière la plus professionnelle et la plus honnête possible. Aussi bien le service clients que l'expert ont le droit de vous refuser un remplacement s'ils concluent que le dommage que vous avez communiqué se situe en dehors des tolérances mentionnées dans ce document. Si vous constatez un dommage, il est très important que celui-ci soit communiqué avant le placement de la véranda.

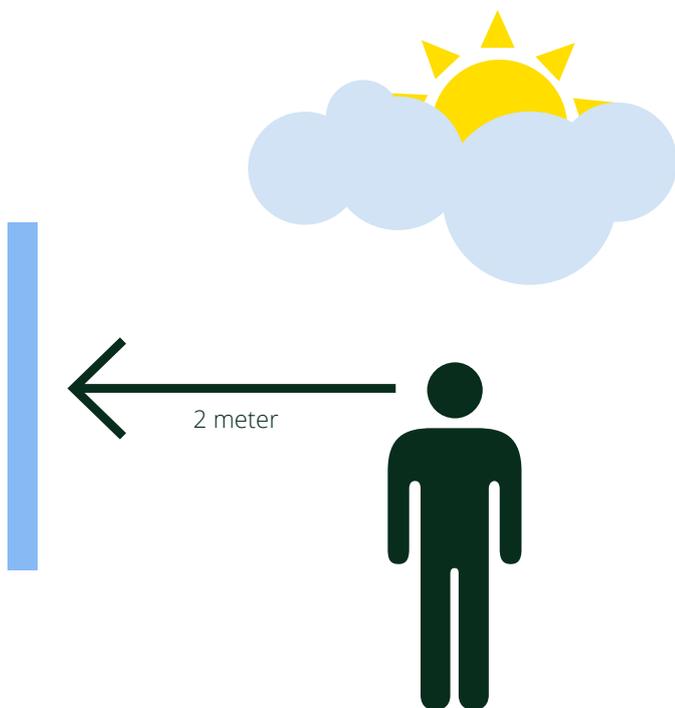
Disposition de retour

Si, après avoir suivi les instructions de cette évaluation, vous arrivez à la conclusion qu'une livraison incorrecte a eu lieu concernant le défaut du verre, vous pouvez contacter le service clientèle de Tuinmaximaal au numéro +32 14 480 375. Ils vous demanderont de fournir quelques photos afin de pouvoir déterminer si une évaluation est nécessaire. Si le service clients ou le réviseur concluent par la suite que le dommage est fondé, alors les plaques de verre défectueuses seront échangées pour vous au plus vite et gratuitement.

Méthode d'évaluation

Le verre est d'abord évalué au niveau de la transparence. Toutes les anomalies gênantes observées doivent être notées.

Il convient d'évaluer à la clarté du jour* diffuse à une distance de 2 mètres avec le milieu de la vitre au niveau des yeux et droit devant l'observateur.



* La lumière du jour diffuse est la lumière d'un ciel nuageux uniforme sans rayons solaires incidents.

** Consultez les normes officielles pour les autres dimensions, compositions et évaluations.

Avertissement

Tuinmaximaal n'est pas responsable des dommages que vous avez causés à la pergola après enlèvement du verre à remplacer.

Cette évaluation est basée sur les informations du Kenniscentrum Glas et leur partenaire GBO (Glas Branche Organisatie) et complétée et réécrite par Tuinmaximaal uniquement pour évaluer des produits offerts par Tuinmaximaal. Source pour cette évaluation : www.kenniscentrumglas.nl



Défauts (de fabrication) autorisés

Tout le verre que Tuinmaximaal offre, est du verre flotté. Le verre peut être durci et/ou feuilleté en le traitant par la suite. Toutes nos portes et baies coulissantes en verre sont faites en verre durci et les plaques de toiture en verre standard sont faites en verre durci, feuilleté. Si vous commandez du verre sur mesure, c'est du verre feuilleté.

Verre flotté (vitres jusqu'à 5m²)**

Défaut	Autorisé
Rayures et défauts en forme de ligne, visibles lors de la méthode d'évaluation.	0 défauts
Défauts de point (= centre). Bulles d'air etc.	<ul style="list-style-type: none">• Tous les défauts < 0,5mm• 1 défaut > 0,5mm en < 1,0mm• 0 défaut > 1,0mm

Verre feuilleté (feuille de verre jusqu'à 5m²)**

L'évaluation ci-dessous du verre feuilletée est valable pour la transparence à l'exception d'une zone périphérique de verre de 15mm.

Défaut	Autorisé
Rayures et défauts en forme de ligne, visibles lors de la méthode d'évaluation.	<ul style="list-style-type: none">• Tous les défauts < 30mm• 0 défaut > 30mm
Défauts de point, bulles d'air, etc. visibles lors de la méthode d'évaluation.	Autorisé comme défaut > 1mm et < 3mm: <ul style="list-style-type: none">• 2 défauts si vitre 1m² et < 2m²• 1 défaut par m² si vitre > 2m² et < 8m² Autorisé comme défaut > 3mm: <ul style="list-style-type: none">• 0 défaut
Ouvertures	Non autorisé
Plis et lignes	Non autorisé
Défauts localisés au niveau du champ visuel dans le verre et dans la feuille intercalaire	1mm ≤ D ≤ 2mm par 1m ² Toutes les couleurs admises
Défauts linéaires	Plus grand que 30mm non autorisé

Avez-vous des questions?

Rooijakkersstraat 8 • 5652 BB Eindhoven • Pays-Bas
+33 97 4488 000 • info@tuinmaximaal.fr
www.tuinmaximaal.fr